



Après Claire et Pierre-Alain, Cédric !

Près de dix bénévoles ont été ou seront poursuivis devant les tribunaux pour avoir secouru, protégé ou aidé des réfugiés y compris des mineurs, venant de la frontière italienne.

Ces bénévoles se sont pourtant substitués au gouvernement et au Département des Alpes-Maritimes, aveugles ou défailants face à leur devoir de solidarité et à leurs responsabilités vis à vis de réfugiés qui ont des droits et ont de surcroît affronté de dures épreuves avant d'arriver à la frontière italienne.

L'Unicef, dans un communiqué du 13 décembre 2016, vient de dénoncer vigoureusement cette situation et rappelle les pouvoirs publics au respect de la loi et des conventions internationales.

Le préfet, qui se contente de refouler les réfugiés, parfois au mépris de nos lois, s'en prend aux bénévoles qu'il interpelle, garde à vue, voire traduit en justice ; bénévoles qui ne font, devant l'inaction coupable des pouvoirs publics, qu'obéir à la loi, sauf à refuser de porter assistance à personne en danger.

Soutien à Cédric Herrou

Mercredi 4 janvier 2017 à 13h30

TGI de Nice

Signataires :

Association pour la démocratie à Nice - Cimade 06 - Habitat et citoyenneté - Ligue des droits de l'Homme 06 et Comité régional PACA - Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples 06 - Réseau Éducation Sans Frontières 06 - Roya Citoyenne - Syndicat des avocats de France

Ainsi que :

Attac 06 et Attac France - Droit au logement - Cie Jolie môme - Soutien migrants 83